

La disponibilité de la main-d'œuvre : un enjeu important pour les PME

Vous n'avez pas trouvé au Québec le personnel dont vous avez besoin?

Sachez qu'Emploi-Québec, avec la collaboration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, vous offre désormais la possibilité de consulter en ligne une banque de candidates et de candidats à l'étranger, déjà sélectionnés par le Québec.

Seuls les candidats et candidates à l'immigration ayant obtenu un certificat de sélection du Québec portant la mention « Traitement prioritaire – domaine de formation » pourront afficher leur profil socioprofessionnel dans la banque de candidatures et, ainsi, proposer leurs services aux employeurs avant même leur arrivée au Québec.

Accessible par Internet et sans frais, cette banque de candidatures est mise à votre disposition pour aplanir vos difficultés de recrutement. En la consultant, lorsque vous ne pouvez pas doter au Québec vos postes vacants, vous pourriez y trouver la personne qui répond aux exigences de l'emploi.

Si c'est le cas, la démarche est simple. Vous pouvez prendre contact avec la candidate ou le candidat à l'adresse courriel indiquée dans l'offre de service et s'il y a un arrimage entre vous et une candidate ou un candidat, un formulaire d'entente ou un contrat d'embauche, le cas échéant, doit être signé par les deux parties pour confirmer les modalités. Par la suite, vous devez faire parvenir le formulaire d'entente au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Si la réponse du Ministère est positive, cela pourrait accélérer l'arrivée au Québec de la personne retenue.

Cette banque de candidatures à l'étranger permet d'élargir l'éventail des possibilités offertes afin de combler des besoins de main-d'œuvre au Québec. C'est simple et gratuit!

Pour consulter la banque de candidatures : emploiquebec.net

